



COMMUNE DE LOMPNAZ

Bulletin Municipal

Edition 1

Février 2002

Édito

Tout arrive à qui sait attendre ; cet adage est bien de circonstance, pour la parution de ce premier bulletin municipal.

Cette première mouture est forcément modeste et incomplète, mais nous la ferons évoluer avec le temps et vos remarques.

Ce bulletin se veut d'abord communal. Il doit permettre à votre conseil municipal de pouvoir communiquer avec vous de façon plus attrayante et conviviale, que les traditionnels « compte-rendus » parus dans la presse.

Mais il veut être aussi associatif. Toutes les associations du village (paroisse, chasse, sou des écoles, pompiers, comité des fêtes, jeunes, etc...) pourront y intervenir à leur guise.



Sommaire

Édito	Page 1
Le mot du Maire	Page 2
Tri sélectif	Page 3
Société de chasse	Page 3
Comité des Fêtes	Page 4
Sapeurs Pompiers	Page 4

Chacun de vous aura la possibilité de s'y exprimer dans le seul but d'informer et de distraire, sans jamais polémiquer ou détruire.

Tel doit être l'esprit de ce bulletin municipal.

A gauche:
Notre croix réparée a
retrouvé sa place.



Nos enfants fêtent Mardi Gras

Le mot du Maire

Voilà déjà 11 mois que la nouvelle équipe municipale est en place.

En acceptant d'en prendre la tête, j'étais conscient des difficultés. Je savais que mon entreprise agricole et ma famille ne me permettraient pas d'être aussi disponible que la fonction le demande. Aussi je m'en excuse, mais ce handicap a un mérite : celui d'imposer une répartition des tâches, et par là-même de rendre une équipe plus efficace et plus soudée.

Des projets vont se réaliser cette année. Un certain nombre sont le fait de décisions courageuses prises par l'ancien conseil municipal, à qui je tiens à rendre hommage.

➤ Tout d'abord l'**assainissement** : si la DDE de Bourg en Bresse arrive enfin à nous fournir les études, nous devrions pouvoir adresser la demande de subvention à la session de printemps du Conseil Général, pour une première tranche de travaux cet automne. Conjointement une étude sur l'électrification du village est en cours.

➤ La mise en place du **tri sélectif** par la Communauté de Communes est forcément une petite révolution dans nos familles. Au delà des effets de mode environnementaliste, il faut prendre conscience de la nécessité de **trier** pour pouvoir **recycler**.

➤ Les travaux d'aménagement **des pistes de la Morgne** se feront cet été, l'ONF étant notre maître d'ouvrage

➤ **Les jeunes du village** nous ont fait part de leur souhaits. En partenariat avec le comité des fêtes, nous allons pouvoir dès le printemps, réaliser le premier d'entre eux, à savoir mettre en place au tir aux pigeons des infrastructures pour la pratique du basket, du volley et du football.

Le projet d'un local est en bonne voie, plus délicat à mettre en place, parce que concernant des mineurs. Je compte néanmoins sur la bonne volonté et la responsabilité de chacun, pour qu'il puisse aboutir et surtout durer.

➤ Depuis début janvier 2002, **notre école** compte 11 élèves. La rentrée prochaine sera sans doute différente. À chacun de nous de bien prendre conscience de l'enjeu pour notre village.

Mais, cet été devra aussi nous permettre enfin de fêter comme il se doit « la retraite municipale » de Guy. Son état de santé ne nous a pas permis de le faire auparavant. Je sais pouvoir compter sur chacun de vous, pour faire de ce rassemblement un moment de convivialité et d'amitié, à l'image de ce que Guy a toujours été, un homme de cœur et de paix.

Le Maire

François-Xavier DURAND

L'année 2002 nous a apporté l'Euro et... le tri des déchets ménagers !

Pourquoi trier nos déchets ?

Parce que ça fait du bien à notre environnement : en effet trier génère des économies de matières premières et d'énergie conséquentes,

Parce que le tri permet de mieux maîtriser les coûts de gestion de nos déchets avec une TVA à 5,5% au lieu de 19,6% et un soutien financier « à la tonne triée » (mieux on trie et plus les aides sont importantes),

Trier permet de créer des emplois locaux : dans les centres de tri, les déchetteries...

Et enfin, trier pour répondre aux exigences de la loi ... du 13 juillet 1992 !

(À partir de 2002, on ne pourra mettre en décharge que des déchets dits



« ultimes » c'est à dire qui auront été préalablement traités par recyclage, incinération ou compostage.)



Comment trier nos déchets ?

En janvier, vous avez tous reçu un « guide » du tri dans vos boîtes à lettres et, depuis le premier février, vous pratiquez peut-être déjà le tri sélectif... en triant vos déchets chez vous puis en les déposant dans les conteneurs spécifiques « en groin » ... Si ce n'est pas encore le cas, je vous invite à démarrer ce tri afin que tous ensemble, nous « fassions du bien » à notre environnement.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions mais aussi pour écouter vos remarques et vos suggestions concernant le tri.

Claude DECONFIN

04 74 40 90 24

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA FRATERNELLE »

En ce début d'année 2002, je profite de ce premier bulletin, pour tirer un bilan de la saison écoulée.

Sur le plan cynégétique, cette dernière campagne de chasse s'est révélée assez bonne.

Si nous avons tué moins de sangliers, les battues ont néanmoins été attractives grâce à nos célèbres « piqueurs ».

Les chevreuils sont un peu en diminution, mais le plan de chasse a été respecté et les douze bracelets prélevés assez facilement.

Le petit gibier et surtout les lapins ont beaucoup de mal à se reproduire en raison des maladies et des prédateurs.

Les bécasses, en grand nombre cette année, ont fait le plaisir des chasseurs, et certains ont réalisé de très beaux tableaux.

Notre société reste assez stable en ce qui concerne le nombre des chasseurs. Nous étions en 2001 une trentaine. Mais nous avons malheureusement perdu notre doyen : Victor nous a quitté au printemps dernier, et c'est un grand vide qu'il laisse. Sa bonne humeur nous manque, ainsi que son dévouement lors des diverses manifestations.

Cette année, nous avons un nouveau chasseur : Marc VETTARD, qui a eu la chance pour son premier permis, de tirer un sanglier, de tuer un chevreuil, et de réaliser un joli tableau de bécasses.

Le TIR AUX PIGEONS
aura lieu les 1 et 2 JUIN 2002

Le BANQUET DE CHASSE
est fixé au 10 MARS 2002

Les boudins à CHOZAZ, avec la société de SEILLONAZ, le 16 Mars 2002

Au nom des chasseurs, je remercie tous les bénévoles, et en particulier les dames, qui nous aident pour la réussite de nos fêtes ainsi que notre ami Marcel qui répond toujours présent pour dépouiller et préparer son célèbre « pâté de tête ».

Je souhaite à tous une bonne saison 2002!

Le président Roger VANNET

COMITÉ DES FÊTES

Depuis 1986, les fêtes d'été ont permis d'aménager la salle polyvalente, de mettre à la disposition de tous du matériel (chapiteau, tables, chaises, etc. ...merci d'avoir respecté ce matériel), d'effectuer divers dons (lutte contre le cancer, St Vincent, école..), d'aménager et d'entretenir le tir aux pigeons.



Le comité des fêtes a le souci d'embellir le village par les fleurs. Merci à ceux qui chaque année, ne ménagent pas leur peine, afin qu'elles soient belles tout l'été.

Il permet surtout le rassemblement, le partage, l'amitié lors des manifestations (fêtes d'été, tirages des rois, bugnes...) et

surtout lors des voyages auxquels tous sont invités quelle que soit leur participation aux fêtes. Merci à tous de toujours répondre présent dans la bonne humeur !

Rendez-vous pour la FARFOUILLE le 11 AOÛT 2002 . Cette année, le bénéfice servira à l'aménagement d'installations sportives pour les jeunes du village.

Marie-Thérèse et Jean-Paul BIGLIA

SAPEURS POMPIERS DE LOMPNAZ

La compagnie comprend 15 pompiers, avec la rentrée de 4 nouveaux : Alain GIRAUD, Cyril VANNET, Sébastien BABOLAT et Christophe MORY.

Cette année, les interventions ont été nombreuses : 4 feux de cheminée, et 3 nids de guêpes. Et surtout l'incendie de l'atelier JOUX, qui a démontré la nécessité d'avoir sur place une petite compagnie, qui en intervenant rapidement, a pu éviter que le feu ne se propage aux maisons environnantes.

Le bon accueil qui nous a été réservé lors de la vente des calendriers : 3900 F de bénéfiques, nous permettra d'acheter le matériel qui nous manque, et en particulier les tuyaux pour pouvoir intervenir jusqu'aux nouvelles constructions et du matériel plus fiable afin d'assurer la sécurité pour les feux de cheminée.

Nous remercions l'ancien conseil et son maire qui nous ont facilité la tâche en remplaçant les bornes à incendie. Il n'en reste que 4 anciennes, qui vont aussi être changées.

Grâce au corps de pompiers de Vignieu-St Chef, que nous remercions, nous avons pu être équipés de bottes et de vestes à moindre frais. Notre compagnie est à votre disposition. N'hésitez pas à nous appeler en cas de besoin.

Le chef de corps, Michel CHOL